

**Le pouvoir de l'humanité**

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



**FR**

**CD/22**

**Original : anglais**

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS  
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève (Suisse)  
22-23 juin 2022

**Projets d'ordre du jour provisoire  
et de programme**

**Document établi par**

**la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève, octobre 2021

## **Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève (Suisse)  
22-23 juin 2022

### **Projets d'ordre du jour provisoire et de programme**

### **« UN MOUVEMENT À LA HAUTEUR DE LA TÂCHE »**

*Une série d'ateliers sera proposée pour nous acheminer vers le Conseil des Délégués. Ces ateliers se tiendront exclusivement en ligne dans les mois précédant l'ouverture des débats plénières en présentiel du Conseil des Délégués. Les résultats des ateliers seront présentés en séance plénière et reproduits dans le compte rendu analytique du Conseil des Délégués.*

*La cérémonie conjointe d'ouverture du Conseil des Délégués et de l'Assemblée générale de la Fédération internationale se tiendra le  
DATE/HEURE (à confirmer).*

*La cérémonie conjointe de remise de la médaille Henry Dunant, du Prix Henry Davison et des prix Jeunesse et Volontariat se tiendra le DATE/HEURE (à confirmer).*

\*\*\*\*\*

#### **I. Ouverture et questions de procédure**

- 1. Ouverture du Conseil des Délégués**
- 2. Élection du président, du vice-président et des autres responsables du Conseil**
- 3. Adoption de l'ordre du jour du Conseil des Délégués**
- 4. En route pour le Conseil des Délégués : présentation des résultats des ateliers en ligne**
- 5. Présentation des résultats du Sommet Planet:Red**

#### **II. Points pour discussion et décision en séance plénière**

#### **CE QUE NOUS FAISONS : répondre aux besoins et aux vulnérabilités dans le monde et au niveau local**

- 6. Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires**  
À l'occasion de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale), nous avons affirmé notre volonté de mener une action en faveur du climat en tant que Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) qui inspire et influence l'écosystème humanitaire. L'idée d'une charte est née de la reconnaissance croissante au sein du Mouvement et du secteur humanitaire en général de la responsabilité que nous avons de contribuer à la réduction des conséquences des crises climatique et environnementale sur le plan humanitaire. La Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires, qui a été adoptée par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité

international de la Croix-Rouge (CICR) en mai 2021, a été ouverte pour signature par d'autres organisations humanitaires. Une résolution sera soumise au Conseil des Délégués pour approbation de la Charte par le Mouvement.

**7. La guerre en milieu urbain**

Une résolution sera soumise au Conseil des Délégués en vue qu'il adopte le Plan d'action 2022-2027 du Mouvement visant à prévenir et à atténuer les conséquences humanitaires de la guerre en milieu urbain, et qu'il s'engage à en assurer la mise en œuvre effective. Le Plan d'action vise à renforcer les capacités collectives du Mouvement de prévenir et d'atténuer les souffrances causées par les conflits urbains, de sensibiliser le public aux conséquences de la guerre en milieu urbain au moyen de la communication et de l'élaboration de ressources documentaires, et d'influer sur les politiques et les pratiques grâce à la diplomatie humanitaire.

**8. Vers une Stratégie du Mouvement relative à la migration**

Le rôle et l'engagement du Mouvement dans le domaine de la migration ont été confirmés dans plusieurs résolutions adoptées lors de précédents Conseils des Délégués et Conférences internationales, ainsi que dans le cadre de dialogues de haut niveau menés durant ces réunions. À travers cette résolution, le Conseil des Délégués approuvera l'approche du Groupe de haut niveau sur la migration pour l'élaboration d'une Stratégie du Mouvement relative à la migration et le chargera formellement de poursuivre ses travaux visant à renforcer et à pérenniser l'engagement du Mouvement de contribuer de manière efficace à prévenir les problèmes humanitaires les plus graves auxquels les migrants font face, et à y répondre.

**9. Vers l'élimination des armes nucléaires (y compris rapport de mise en œuvre du Plan d'action 2018-2021)**

Le Mouvement a joué un rôle important dans le plaidoyer en faveur du désarmement nucléaire, dans le droit fil des engagements pris au titre notamment de la résolution 4 du Conseil des Délégués de 2017 et du Plan d'action 2018-2021 qui l'accompagnait et qui arrive maintenant à échéance. Il sera demandé au Conseil des Délégués d'approuver un nouveau plan d'action pour l'élimination des armes nucléaires.

**10. Renforcer l'action anticipative au sein du Mouvement : la voie à suivre**

À travers cette résolution, le Mouvement s'engagera à intensifier l'action anticipative et à renforcer les capacités, le plaidoyer et les compétences du Mouvement dans ce domaine, y compris en intégrant l'action anticipative dans les cadres et processus opérationnels et juridiques et en améliorant la disponibilité et l'accessibilité des fonds afin d'être mieux à même d'aider les populations vulnérables à se protéger et à protéger leurs moyens de subsistance des phénomènes extrêmes et de leurs impacts imminents.

**11. Approche du Mouvement visant à garantir la sécurité des patients et la qualité des soins**

À travers cette résolution, le Conseil des Délégués appellera les composantes du Mouvement à promouvoir les principes de la sécurité des patients et de la qualité des soins, tels qu'énoncés dans le Cadre relatif à la sécurité des patients et à la qualité des soins élaboré par la Fédération internationale et le CICR, et à développer une politique du Mouvement relative à la sécurité des patients et à la qualité des soins de santé humanitaires.

**12. Renforcer la résilience des communautés urbaines : la voie à suivre**

À travers cette résolution, le Conseil des Délégués appellera les composantes du Mouvement à élaborer une stratégie urbaine et un plan d'action communs, en prenant appui sur les efforts déployés par la Fédération internationale en milieu urbain ainsi que sur le dialogue mené avec les Sociétés nationales sur le thème de la résilience urbaine, et à mettre l'accent sur les risques urbains multidimensionnels.

## **COMMENT NOUS TRAVAILLONS : redevabilité, transparence, unité et durabilité du Mouvement**

### **13. Examen de l'Accord de Séville et de ses Mesures supplémentaires pour améliorer l'impact collectif du Mouvement**

### **14. Révision des règlements de la Médaille Henry Dunant et du Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité**

La Commission permanente est chargée d'administrer et de remettre la Médaille Henry Dunant (Médaille) et le Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité (Prix). En 2020, elle a adopté de nouvelles lignes directrices relatives à l'attribution de la Médaille et du Prix, afin de compléter les dispositions de leurs règlements respectifs datant de 1965 et 1987 relatives aux critères d'éligibilité et aux qualités souhaitées des candidat.e.s, aux procédures de candidature et aux processus d'examen et de prise de décision. Ces lignes directrices visaient également à promouvoir la diversité et l'inclusion et à assurer le respect des normes d'intégrité et d'éthique les plus élevées. La Commission permanente a convenu de poursuivre la réforme de ces distinctions et de soumettre au Conseil des Délégués des règlements révisés de la Médaille et du Prix qui intègrent ou modifient des éléments clés en lien avec les critères d'éligibilité, la diversité, l'inclusion et l'intégrité, et garantissent l'alignement des procédures de candidature.

### **15. Adoption d'un règlement et de conditions pour l'attribution d'une médaille du Mouvement pour le rétablissement des liens familiaux (RLF)**

La résolution prévoit la création d'une médaille du Mouvement destinée à récompenser des services exceptionnels rendus dans le domaine du RLF, qu'il est proposé d'appeler « Médaille du Mouvement pour les liens familiaux ». Elle prévoit en outre qu'un membre de la Plateforme de haut niveau sur le RLF soit invité à remettre la médaille aux récipiendaires ou à un représentant de leur organisation lors de la cérémonie organisée à cet effet dans le cadre des réunions statutaires.

### **16. Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels datés du 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël**

## **III. Rapports de suivi et rapports intérimaires en séance plénière**

### **LE CONTINUUM**

17. Rapport sur la résolution 1 du Conseil des Délégués de 2019 intitulée « Engagements du Mouvement en matière d'interaction avec les communautés et de redevabilité »
18. Rapport sur la résolution 2 du Conseil des Délégués de 2019 intitulée « Déclaration du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'intégrité »
19. Rapport sur la résolution 5 du Conseil des Délégués de 2019 intitulée « Politique du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial »
20. Rapport sur la résolution 7 du Conseil des Délégués de 2019 intitulée « Renforcement de la mise en œuvre de la Politique du Mouvement relative au déplacement interne : dix ans après »

21. Renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement, RCCM 2.0 (CD/19/R9)
22. Rapport de la Commission conjointe CICR/Fédération internationale pour les statuts des Sociétés nationales sur l'approche du Mouvement visant à renforcer les bases statutaires et constitutives des Sociétés nationales et les cadres complémentaires
23. Rapport de la Commission paritaire CICR/Fédération internationale sur le Fonds de l'Impératrice Shôken
24. Rapport sur les travaux de la Commission permanente

#### **IV. Clôture du Conseil des Délégués**

25. **Date et lieu du prochain Conseil des Délégués**

\*\*\*\*\*